

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2017

Date de la convocation : 19/09/2017

Présents :
Mmes LETACHE, POMMERET,
MM. AUZET, BA IDRIS, BAUDIN, BOEY, MARTIAL,
Absents excusés : Mme REGANHA, Mme COIFFIER, M. BEAUJOUAN
Absent : M. YAMBEN
Représentés : Mme DAVID par M. AUZET
Mme PADUA par M. BAUDIN
Secrétaire de séance : Mme LETACHE

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adhésion de la commune nouvelle de Moret/Loing/Orvanne au SDESM
2. Délégation de travaux d'éclairage public 2018 pour rénovation des lanternes d'éclairage public hameau d'Ourdy
3. Tarif cantine repas adulte 2017-2018
4. Création d'un poste non permanent d'adjoint administratif territorial échelle C1 à temps complet
5. Divers

Décisions du Conseil municipal

1- Adhésion de la commune nouvelle de Moret/Loing/Orvanne au SDESM

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, a émis un avis favorable à l'adhésion de la commune nouvelle de Moret/Loing/Orvanne 2 au SDESM.

2 – Délégation de travaux d'éclairage public 2018 pour rénovation des lanternes d'éclairage public hameau d'Ourdy

Le conseil municipal, à l'unanimité, a :

- **approuvé** le programme de travaux et les modalités financières
- **délégué** la maîtrise d'ouvrage au SDESM concernant les travaux sur le réseau d'éclairage public, hameau d'OURDY
- **demandé** au SDESM de lancer les études et les travaux concernant la rénovation des lanternes sans détection sur le réseau d'éclairage public du Hameau D'OURDY à REAU.
Le montant des travaux est évalué d'après l'Avant-Projet Sommaire à 44 459.00€ HT soit 53 350.80 € TTC
- **dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année de réalisation des travaux

- **autorisé** le Maire à signer la convention financière et toutes pièces s'y référant relatifs à la réalisation des travaux.
- **autorisé** le SDESM à récupérer les certificats d'économie d'énergie auprès de son obligé ou à présenter les dossiers de demande de subvention auprès de l'ADEME et autres organismes.
- **autorisé** le SDESM à évacuer et à mettre en décharge spécialisée les points lumineux déposés afin d'effectuer le traitement et le recyclage des déchets.
- **sollicité** auprès du SDESM une subvention au titre des travaux d'éclairage public pour la rénovation des lanternes du hameau d'OURDY., selon les modalités suivantes :
Remplacement de luminaires: 50% plafonné à 700€ HT soit 350 € maxi par lanterne soit un total de 19 950 €

3 – Tarif cantine repas adulte 2017-2018

Le conseil municipal à l'unanimité, a fixé à 3.40 € le tarif du repas cantine adulte.

4 - Création d'un poste permanent d'adjoint administratif territorial échelle C1 à temps complet

Le conseil a approuvé, à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet permanent.

1 DIVERS – INFORMATIONS

- Retour sur la matinée d'accueil des nouveaux habitants du 23 septembre 2017
- Départ en retraite du Garde Champêtre

L'ordre du jour étant épuisé la séance levée à 20h40.